



## DECLARATION LIMINAIRE CDAS 7 Avril 2011

Monsieur le Président ,

Ce CDAS s'ouvre aujourd'hui sur plusieurs sujets tous aussi préoccupants les uns que les autres .Le premier évoqué concerne la remise en cause du réseau action sociale dans nos ministères.Comme un « cheveu sur la soupe » ,lors du groupe de travail du CNAS du 1<sup>er</sup> mars 2011, il a été présenté un projet de réforme de la structure du réseau action sociale , sous prétexte de la mise en place de CHORUS .

Cette réforme est basée sur le regroupement ou la mutualisation des tâches dans le cadre de plateformes régionales .

Lors d'un CNAS de mars 2004 , l'idée de régionaliser les délégations d'action sociale avait déjà suscité une vive réaction de FO FINANCES . Loin d'être dupe , cela ressemble à s'y méprendre au projet remis il y a 7 ans .

Au delà de toutes nos inquiétudes face à ce projet , il n'en demeure pas moins qu'une menace pèse à la fois sur les personnels de l'action sociale mais aussi sur les agents bénéficiaires des prestations .L'action sociale a une histoire dans ces Ministères . C'est bien souvent par des conflits , tel celui de 1989, que les prestations ont été gagnées par les agents des ministères financiers .Toujours dans la logique de la RGPP et de son corollaire , les suppressions d'emplois , l'administration veut détruire les acquis obtenus . Pour FO FINANCES c'est inacceptable et c'est pourquoi nous avons refusé de participer au GT du 1<sup>er</sup> mars dernier .

FO FINANCES maintient sa revendication d'un réseau d'action sociale ministériel et départemental .

L'annonce de l'augmentation du budget 2011 de l'action sociale impliquait pour FO FINANCES une amélioration des différentes prestations sociales . Or , il en est autrement . Les crédits supplémentaires ne sont pas à la hauteur des engagements . Concernant les aides et prêts on impose aux représentants des usagers à l'ALPAF de travailler dans le cadre d'une enveloppe contrainte .Toutes les propositions faites dans les groupes de travail sont signe de restriction . FO FINANCES avait , pour sa part , montré une satisfaction mesurée à l'annonce des Ministres d'une augmentation du budget action sociale .

En ce qui concerne les réservations de logements , FO FINANCES a rappelé à l'occasion du CNAS du 16 décembre 2010 que suite aux engagements BRETON de 2005 un objectif avait été donné de réserver 10000 logements , sans préciser de délai même si l'engagement a subi des restrictions budgétaires au 31 décembre 2010 du côté des livraisons de logements ; on est encore loin du compte .....Nous le déplorons

De même lors de ce CNAS il avait été annoncé que la réserve de précaution des 5% ne s'appliquait pas sur les budgets d'initiative locales ....Une supercherie en quelque sorte , puisque le montant versé en 2011 dans les délégations reste identique aux années précédentes alors même qu'ils avaient été ponctionnés de ces 5% .

Concernant le sujet du bio dans la restauration collective , FO FINANCES a toujours refusé que le surcout lié à cette introduction soit à la charge exclusive des agents . D'ailleurs suite à une opposition unanime des représentants du personnel , l'introduction envisagée en 2010 a été reportée . Début janvier 2011, il a été décidé qu'une partie serait prise en charge par l'AGRAF et l'autre par les agents . FO FINANCES en prend acte ; néanmoins cette décision ne répond pas à la revendication de Force Ouvrière ; à partir du moment où cette introduction est imposée par les pouvoirs publics , FO FINANCES considère que c'est à l'administration d'en assumer pleinement la charge .

Par ailleurs , dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'état (REATE) FO FINANCES rappelle une nouvelle fois que l'administration s'est engagée à garantir une politique d'action sociale ministérielle offrant à l'ensemble de ses agents des ministères économiques et financiers :

✦ un égal accès aux prestations ministérielles , quelle que soit l'unité administrative d'affectation ,

✦ un réseau d'action sociale départemental ministériel

FO FINANCES considère que l'administration doit prendre en compte les difficultés croissantes rencontrées par les agents dans leur vie quotidienne . C'est pourquoi FO FINANCES continuera à revendiquer une réelle politique d'action sociale ambitieuse au croisement de la vie professionnelle et extra professionnelle qui permette à tous les agents , actifs et retraités d'améliorer leurs conditions de vie .

**FO FINANCES dit NON A LA DISPARITION PROGRAMMEE DES**  
**DELEGATIONS DEPARTEMENTALES**  
**D'ACTION SOCIALE**